



Fribourg, le 14 août 2026

Invitation - Conférence

Mesdames, Messieurs,

Le 30 juin dernier le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil fribourgeois un projet de loi sur les langues officielles et la promotion du bilinguisme qui devrait être débattu de façon prématurée à la session de septembre 2026. Ce projet qui touche principalement le statut linguistique des 119 communes fribourgeoises, leur identité et leurs charges financières est d'une grande importance pour notre canton et son équilibre linguistique actuel. Il mérite un examen approfondi.

Pour en discuter, nous avons l'honneur de vous inviter à la conférence qui aura lieu le

Mardi 25 août 2026 à 20h15,
à L'Atelier (*anc. Musée Gutenberg*), place Notre-Dame 16, à Fribourg
Salle Jupiter, rez-de-chaussée

sur le thème suivant :

**Projet de loi sur les langues officielles et la promotion du bilinguisme du 30 juin
2026 : de quoi parle-t-on ?**

La conférence donnée par Alexandre Papaux, docteur en droit, avocat et ancien juge cantonal, sera suivie d'une discussion avec le public.

Une petite collation sera servie ensuite.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Pour le Comité de la CRPF :

Antoine Geinoz
Président

Luana Taveau
Secrétaire